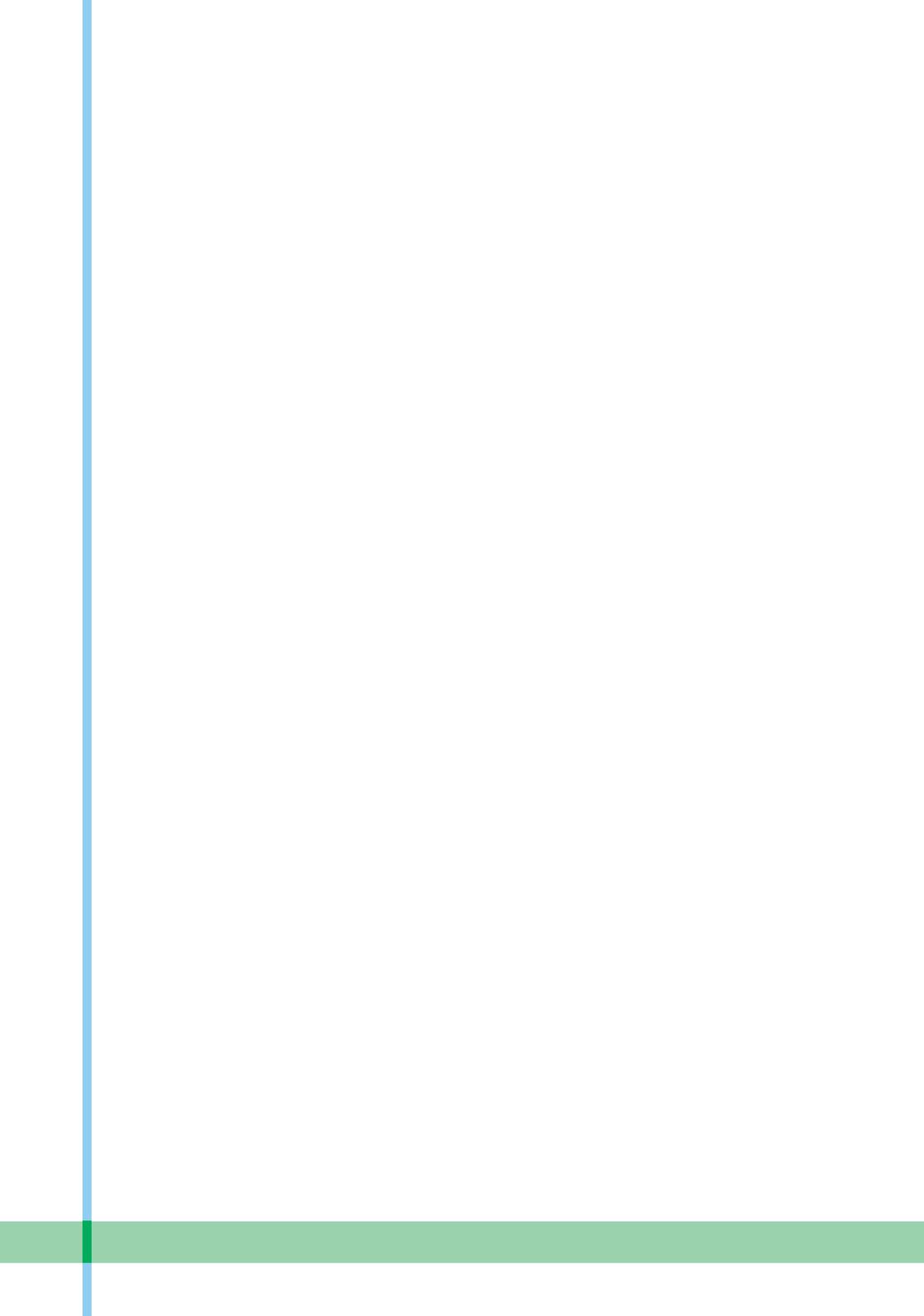




Invitation

à l'Assemblée générale ordinaire
des actionnaires de la Banque Cantonale Vaudoise

Halle 7, Beaulieu, Lausanne
Jeudi 25 avril 2013 à 16h



Madame, Monsieur,
Chers actionnaires,

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous avons le plaisir de vous inviter à notre Assemblée générale ordinaire, jeudi 25 avril 2013.

Nous serions ravis de votre présence à cette manifestation, qui sera suivie d'un cocktail, et vous remercions par avance de bien vouloir renvoyer le bulletin d'inscription ci-joint, dûment rempli pour le mercredi 17 avril 2013 au plus tard.

Ainsi que vous pourrez le découvrir à la lecture de l'ordre du jour, à l'instar de 2012, les points qui retiendront particulièrement notre attention sont: la continuation de la politique de distribution annoncée en 2008 avec le paiement d'un dividende ordinaire et un versement supplémentaire prélevé sur le compte d'apports de capital de la réserve générale, le respect par la Banque de sa mission cantonale, ainsi que des questions d'actualité. Nous présenterons également les résultats financiers du Groupe en 2012 et au 1^{er} trimestre 2013.

Comme les années précédentes, nous privilégions la concentration du retour de toutes vos réponses vers un seul destinataire. Dans le cas où vous auriez choisi de déléguer vos droits au représentant indépendant, Me Jean-Luc Chenux, vos instructions de vote lui seront directement transmises par la SIX SAG. Nous vous invitons à veiller à ce que le nom du destinataire de votre choix s'affiche dans la fenêtre de l'enveloppe-réponse annexée.

Vous trouverez également sous ce pli la brochure *En bref 2012*, qui reprend les faits marquants et les chiffres clés de la BCV.

En nous réjouissant de vous accueillir à cette occasion, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers actionnaires, nos salutations distinguées.

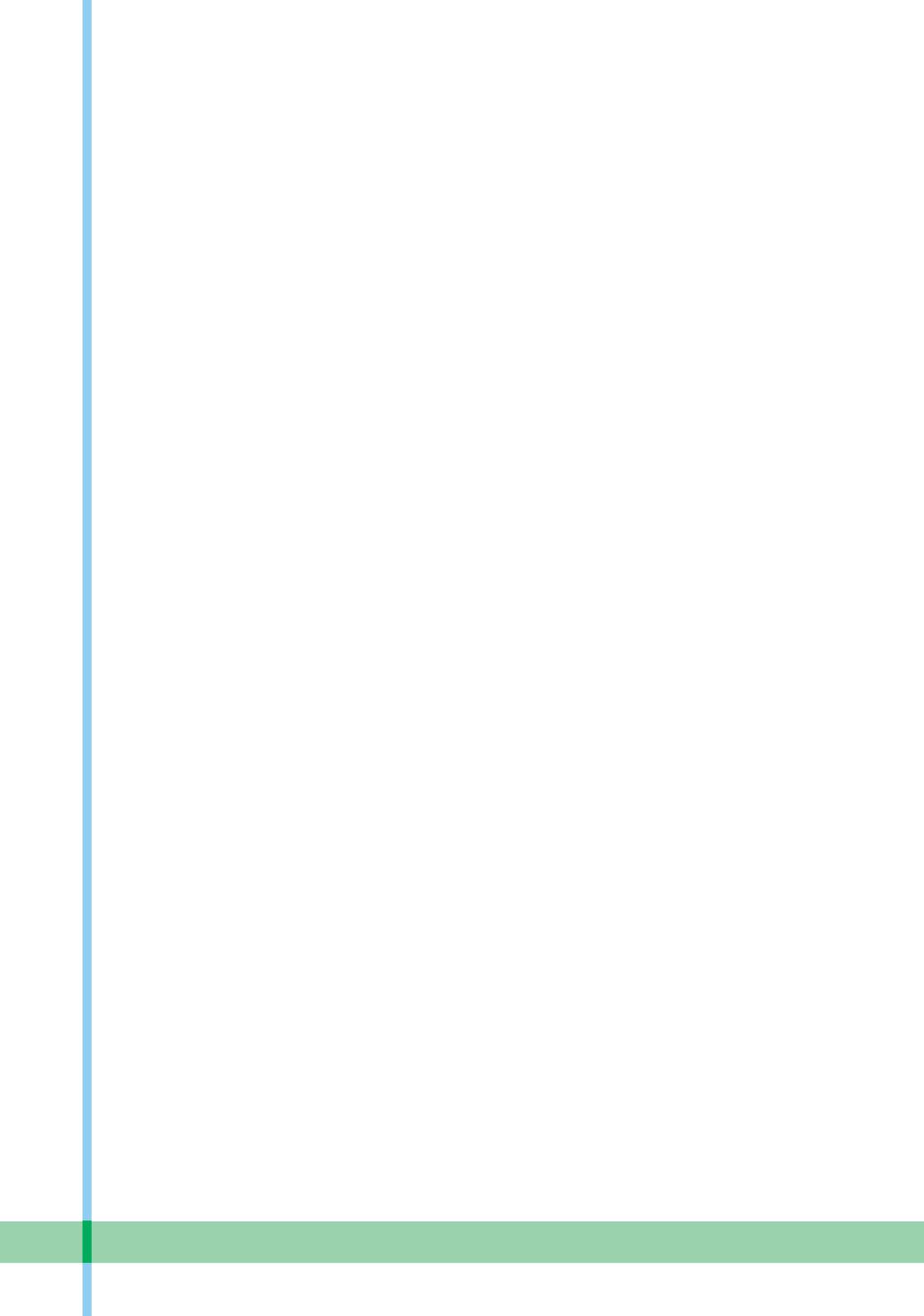
Banque Cantonale Vaudoise



Olivier Steimer
Président du
Conseil d'administration



Pascal Kiener
Président de la
Direction générale



Ordre du jour

1. Allocution présidentielle

2. Rapport de la Direction générale

3. Approbation du rapport de gestion et des comptes de l'exercice 2012, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV

Proposition du Conseil d'administration :

Approuver le rapport de gestion et les comptes de l'exercice 2012, y compris les comptes consolidés du Groupe BCV.

4. Décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale

Proposition du Conseil d'administration :

Donner décharge aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale pour leur activité pendant l'exercice écoulé.

5. Répartition du bénéfice et autre distribution

Propositions du Conseil d'administration¹⁾ :

Dans le cadre de la politique de distribution, le Conseil d'administration propose :

5.1 De répartir le bénéfice ressortant du bilan de CHF 320 223 915,62 en versant un dividende ordinaire de CHF 22 par action, soit CHF 189 336 180, et d'attribuer le solde disponible, soit CHF 130 887 735,62 aux Autres réserves.

5.2 Le versement d'un montant de CHF 10 par action par prélèvement sur la réserve issue d'apports de capital, soit un total de CHF 86 061 900.

6. Nomination de l'Organe de révision

Proposition du Conseil d'administration :

Réélire PricewaterhouseCoopers SA en tant qu'Organe de révision pour l'exercice 2013.

7. Divers

¹⁾ Si ces propositions sont acceptées, le dividende ordinaire de CHF 22 par action sera payable, sous déduction de l'impôt anticipé, et le versement d'un montant de CHF 10 par action, par prélèvement sur le compte de la réserve issue d'apports de capital, sera payable, sans déduction de l'impôt anticipé, au Siège central et dans toutes les agences de la Banque dès le 2 mai 2013 (date ex : 29 avril 2013).

Informations

Documents

Le rapport annuel 2012 - contenant les comptes individuels et les comptes du Groupe BCV, le rapport annuel de gestion, le rapport de l'Organe de révision établi à l'intention de l'Assemblée générale, le rapport des réviseurs du Groupe et les propositions concernant l'emploi du bénéfice résultant du bilan - est à disposition des actionnaires sur le site internet www.bcv.ch et le sera au Siège social dès le 5 avril 2013.

Carte d'admission et représentation

Un bulletin-réponse servant à commander une carte d'entrée ou à octroyer des pouvoirs de représentation est adressé aux actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote. Seuls les actionnaires inscrits au Registre des actions avec droit de vote en date du 5 avril 2013 pourront exercer leur droit de vote. Ils peuvent se faire représenter par la personne de leur choix, par le représentant de la Banque ou par Me Jean-Luc Chenux, avocat à Lausanne, en qualité de représentant indépendant.

Questions au Conseil d'administration

Les actionnaires qui le souhaitent peuvent poser leur(s) question(s) par écrit au Président du Conseil d'administration, Banque Cantonale Vaudoise, Case postale 300, 1001 Lausanne, jusqu'au jeudi 18 avril 2013. Une réponse circonstanciée leur sera donnée en Assemblée générale.

Communications et décisions

Les actionnaires sont informés que les décisions qui seront prises par l'Assemblée générale seront tenues à leur disposition dès le 26 avril 2013 au Siège de la Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne et consultables sur le site internet www.bcv.ch.

Transports

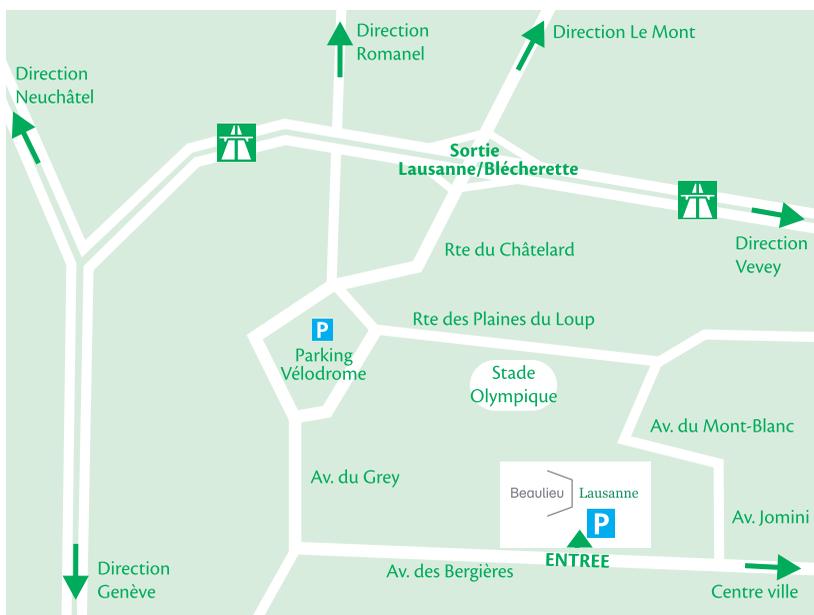
Nous vous encourageons à utiliser les transports publics.

Avec les bus:

- depuis la gare CFF de Lausanne, la ligne 3 (arrêt Beaulieu-Jomini) ou la ligne 21 (arrêt Beaulieu)
- depuis le bord du lac, la ligne 2 (arrêt Beaulieu).

Avec votre véhicule privé:

- depuis la sortie d'autoroute Lausanne-Blécherette, suivre les signalisations *Beaulieu*. Parking à disposition.





Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14
1003 Lausanne
www.bcv.ch